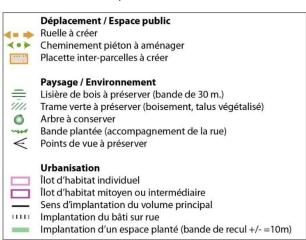
46. Villers-Robert, OAP « Chemin de l'Eglise »

Contexte

Cette greffe villageoise (extension) vient renforcer la centralité de village de manière concentrique et avec l'opportunité de créer une diversité de logements.

Principes d'aménagement

- Offrir une diversité de taille de parcelles et de logements pour répondre à différentes situations de vie et générer une mixité
- Structurer la place de l'Eglise avec un bâti reprenant l'implantation des fermes
- Préserver la lisière boisée (ouverture paysagère traversante)





Villers-Robert 187 | Page

Caractéristiques des îlots :

L'aménagement, le traitement et l'urbanisation des tènements des îlots sont subordonnés à la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble.

llot 1: 3 logements individuels

- Implantation du bâti à l'arrière d'un espace jardiné en partie Sud et de façon à dégager les vues sur le val d'Orain
- Orientation du bâti parallèlement à la ruelle

Ilot 2 : 6 logements mitoyens ou intermédiaires

- Offrir des logements adaptés à des ménages de taille modeste
- Encadrer la placette avec le bâti pour créer un espace convivial
- Planter des haies vives à l'arrière des parcelles pour créer une transition entre public et privé

Ilot 3: 3 logements individuels

• Orientation du bâti perpendiculairement à la ruelle (pignon sur rue)

Ilot 4 : 4 logements mitoyens ou intermédiaires

- Implantation du bâti en mitoyenneté et sur rue (ambiance résidentielle) avec implantation d'annexe sur la placette ou le chemin de l'église
- Orientation du bâti parallèlement à la placette ou au chemin de l'église

Objectif de 16 logements sur une superficie de 9 600 m² Densité urbaine brute de 16 logements à l'hectare

Références à valeur d'illustration

Réinterpréter des formes bâties traditionnelles dans un cadre de lisière forestière





Chapelle-des-Marais, 44

Villers-Robert 188 | Page